

Je me souviens de mon émotion lorsque, jeune député, j'ai applaudi son discours du 17 septembre 1981 à l'Assemblée nationale, puis voté l'abolition de la peine de mort, bouleversé par son inoubliable plaidoirie. Et aussi de son autre plaidoirie, plus récente, pour l'abolition universelle de la peine de mort. Je me souviens de cette phrase de lui : « La principale cause de la récidive, c'est la condition pénitentiaire ». Ce combat pour la « régulation carcérale » et l'amélioration des conditions de détention est toujours devant nous ! Je pense encore à toute l'amitié qu'il me porta lorsque nous siégions ensemble au Sénat. J'ai mesuré au Sénat combien il était « l'éloquence incarnée ». Il m'a légué, en partant, ce dossier auquel il tenait tant de la « compétence universelle » du juge français par rapport aux crimes relevant de la Cour pénale internationale. Depuis, nous avons pu avancer sur ce sujet, avec son soutien, mais il reste encore du chemin à faire. Je me souviens aussi de sa passion pour l'œuvre et la personne de Victor Hugo... Il y aurait tellement à dire...

Alors, je dirai simplement aujourd'hui : un grand merci pour tout, cher Robert Badinter !

Jean-Pierre Sueur